

COMMUNICATION COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VANS

"Voici les dernières nouvelles suite à notre entretien avec l'ARS au sujet de l'ouverture d'un centre de vaccination aux Vans : pas d'autorisation gouvernementale pour l'autorisation d'ouvrir de nouveaux centres de vaccination du fait de la pénurie de vaccins.

Il est important de communiquer que pour les patients de + de 75 ans la **population doit s'adresser à son médecin traitant**, c'est lui seul qui pourra l'inscrire sur la liste de vaccination. Aucun rendez-vous ne pourra être pris sur le centre de vaccination."